



# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Référence: WLI/100

26 octobre 2020

## PROTOCOLE PORTANT AMENDEMENT DE L'ACCORD SUR LES ADPIC FAIT À GENÈVE LE 6 DÉCEMBRE 2005

### NOTIFICATION D'ACCEPTATION

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, le 20 octobre 2020, la **Gambie** a accepté le Protocole portant amendement de l'Accord sur les ADPIC, fait à Genève le 6 décembre 2005 (le "Protocole").

Conformément à son paragraphe 4, le Protocole est entré en vigueur à l'égard de la Gambie le **20 octobre 2020**.

La présente notification vous est remise conformément au paragraphe 5 du Protocole.

Yonov Frederick Agah

Karl Brauner

Alan Wolff

Xiaozhun Yi

Directeurs généraux adjoints

20-7429

WT/Let/1475